



FOOT N°533 DU JEUDI 22 SEPTEMBRE 2022

CARNET NOIR

Le District de Haute Savoie – Pays de Gex a la tristesse de vous faire part du décès de Monsieur André ROUSSEAU, Ancien Président de l'AG Bons. Le Président, Denis Allard, les membres du Comité de Direction, les membres des Commissions et le personnel présentent à sa famille et proches leurs sincères condoléances.

VALIDATION DES ENTENTES

Seniors Féminines :

Reignier/Pers Jussy

U17 :

UF Voirons/AS Viuz en Sallaz

U18F :

Pers Jussy/Reignier

U15F :

Pers Jussy/Reignier

TOURNOIS

Le formulaire d'homologation des tournois que vous deviez compléter en amont n'est plus à utiliser.

Si vous souhaitez organiser un tournoi, merci d'en informer le District par mail en indiquant la date de votre tournoi et les catégories concernées. A noter que la responsabilité incombe entièrement à votre club.

Le District est favorable à l'organisation de tournois **sous réserve** :

- du respect des mesures sanitaires imposées (se référer aux mesures en vigueur),
- de la priorité des compétitions officielles,
- de l'impossibilité de reporter une rencontre à cause de l'organisation d'un tournoi (même si manque de terrain, de joueurs ou de bénévoles),
- du respect des temps de jeu et de repos

TOURNOIS INTERNATIONAUX :

- Les clubs organisant ces tournois doivent en faire la demande directement auprès de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football, en téléchargeant le « Formulaire de déclaration d'un tournoi amical international » sur le site de la Ligue (Rubriques : A télécharger – Formulaires divers – Organisation Tournois).

- Les clubs désirant participer à un tournoi international à l'étranger, doivent demander une autorisation de participation à la Ligue Auvergne Rhône-Alpes.



- Les demandes de tournois amicaux internationaux doivent impérativement parvenir à la F.F.F. 3 mois avant leur date de déroulement, afin que la FIFA puisse préalablement donner son accord.

Les autorisations sont accordées sous réserve de ne pas perturber le championnat ou toutes autres compétitions officielles (Plateau). Prière de se référer aux articles 126, 176, 177 des Règlements Généraux.

CORRESPONDANCE

CORRESPONDANCE TRANSMISE AUX COMMISSIONS SUIVANTES :

Commission d'Appel :

Commission de Discipline :

Luiggi – Dupuis –
Sillingy – FC Vuache – US PJ

Commission des Jeunes :

AS Marin – US Challex – Marignier - AS Evires – FC Marnaz – CSA Poisy – Gpt Bas Chablais – Chamonix – ES
Thyez – Marignier SP – CS Ayze – AS Sillingy – AS Lac Bleu – AS Mont Jovel Bozel – AS Marin – UF Voirons

Commission Sportive :

FC Lemans – ESCO – ES Genevois – Faverges Portugais – ES Meythet – AS Viuz – US Divonnaise – Marignier –
ES Valleiry – ES Lanfonnet – FC St Cergues – GC Usses
Mairie de Faverges

Commission Féminines :

ESCO – FC Aravis – GPT Arve Montagne 74

Commission de l'Arbitrage :

Belarbi – Assah – Blin
Thonon AS

Commission du Statut de l'Arbitrage :

Yoruker

Commission du Statut des Educateurs :

CS Ayze

Formation :

CS St Pierre en Faucigny – FC La Filière – FC Annecy – FC La Semine